



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

programmes

Question écrite n° 106204

## Texte de la question

M. Jean-Marc Roubaud attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les effets bénéfiques de la musique sur la scolarité des enfants. Une étude canadienne démontre que les enfants qui ont suivi des cours de musique dès leur plus jeune âge ont de meilleurs résultats scolaires. Pour l'expérience, ils ont fait suivre à des enfants de quatre à six ans des cours de musique pendant un an. Les résultats sont évidents, ces enfants lisent et comptent beaucoup mieux que les autres élèves. Ainsi, la musique serait un excellent moyen pour travailler et développer sa mémoire. En conséquence, il lui demande s'il envisage de développer l'art musical à l'école maternelle afin de permettre aux élèves d'être plus réceptifs à l'enseignement scolaire.

## Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Marc Roubaud](#)

**Circonscription :** Gard (3<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 106204

**Rubrique :** Enseignement maternel et primaire

**Ministère interrogé :** éducation nationale

**Ministère attributaire :** éducation nationale

## Date(s) clé(e)s

**Question publiée le :** 10 octobre 2006, page 10500